



L'Assemblée Générale de l'APAEH aura lieu le
Samedi 2 février 2008 à 14 h à Quimper *.

L'élection du **Conseil d'Administration et du Bureau** suivra au cours de la même après midi.

En l'absence de candidatures et donc de possibilité d'élection, l'association sera dissoute.

En cas de faible participation des membres présents et représentés lors des réunions (absence de majorité des 2/3), les décisions seraient alors faites à la majorité absolue.

Il est donc essentiel que vous soyez présent ou que vous donniez des consignes claires de candidature et de vote. Nous vous demandons de remplir le bulletin ci-joint à cet effet.

Si vous voulez que l'association vive, continue à vous représenter et à vous défendre, investissez vous comme vos prédécesseurs l'ont fait.

* Le lieu exact vous sera précisé ultérieurement en fonction du nombre de participants.



Monsieur , Madame, Mademoiselle ^[1]

- participera, ne participera pas ^[1] à l'Assemblée Générale du 2 février 2008
au Conseil d'Administration du 2 février 2008
au Bureau du 2 février 2008
- souhaite être candidat(e), ne souhaite pas ^[1] au Conseil d'Administration
au Bureau
- donne procuration à Monsieur, Madame, Mademoiselle ^[1]
.....
pour tous les votes de l'assemblée générale puis du CA et du bureau en cas
de candidature.

Remarques particulières :

^[1] rayer les mentions inutiles